



Société Civile Professionnelle  
**Commissaires**  
aux **Comptes**

FRAMBOURT Dominique  
MARSALY Emmanuel  
JEAN Christophe  
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR.**  
**30 Boulevard de la Courtille**

**28000 – CHARTRES**

=====

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE 2016**

=====

1, rue du Chemin de Coupé - 28630 LE COUDRAY  
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : [eca.lecoudray@eca-experts.com](mailto:eca.lecoudray@eca-experts.com)

Membre de la compagnie Régionale de Versailles  
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C  
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR**  
**30 Boulevard de la Courtille**

**28000 – CHARTRES**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

=====

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Chambre consulaire, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conformément aux dispositions statutaires de votre chambre consulaire, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR VOTRE CHAMBRE CONSULAIRE**

---

Membres du Bureau et administrateurs concernés :

Monsieur Philippe RENO, élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Guillaume AUBRY, secrétaire adjoint de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Roger ROBERT, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Sylvain CHAPOULIE, secrétaire de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Monsieur Patrick BELLANGER, élu de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élu au C.F.A Interpro.

Madame Chloé CHARTIER, élue de la Chambre de Métiers et l'Artisanat et élue au C.F.A Interpro.

CONVENTION N°1

Nature de la convention :

Participation au fonctionnement du centre de formation.

Modalités :

Votre Chambre consulaire a comptabilisé en charges 30 000.00 € au titre de sa participation au fonctionnement du centre de formation pour l'année 2016.

CONVENTION N°2

Nature de la convention :

Indemnité d'occupation des locaux, concernant l'extension du C.F.A.I. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est propriétaire des locaux.

Modalités :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 145 352.52 € au titre de cette indemnité d'occupation pour l'année 2016.

CONVENTION N°3

Nature de la convention :

Taxes ordures ménagères.

Modalités :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a comptabilisé en produits 6 705.48 € au titre de la répartition de la taxe des ordures ménagères de l'année 2016.

Fait au Coudray, le 13 juin 2017

E. MARSALY.  
Mandataire Social et Responsable  
Technique de la SCP  
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'EURE ET LOIR**  
**30 Boulevard de la Courtille**

**28000 – CHARTRES**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

-----

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre chambre consulaire à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

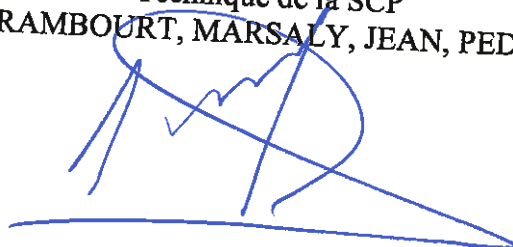
## III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Coudray, le 13 juin 2017.

E. MARSALY.  
Mandataire Social et Responsable  
Technique de la SCP  
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



BILAN  
COMPTÉ DE RESULTAT  
ET  
ANNEXE



## Bilan Actif

	31/12/2016		31/12/2015	
	Brut	Amorc. à dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				806
Frais d'établissement	31 833			
Frais de recherche et de développement			204 034	213 352
Concessions, brevets et licences			8 502 813	8 943 319
Fonds commercial (1)			3 118	67
Autres			182 967	183 414
Avances et acomptes			5 339 884	1 991 635
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terreins	402 485	198 471		
Constructions	12 644 234	4 141 421		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 222	6 104		
Autres	698 709	515 742		
Immobilités corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations mises en équivalence			12 438	38 874
Autres participations	12 438			
Créances rattachées à des participations			108	108
Autres titres immobilisés	108			
Prêts	50 319		50 319	52 173
Autres				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	19 109 232	4 893 571	14 295 661	11 423 748
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	301 439	52 249	249 190	287 684
Autres créances	823 410		823 410	846 218
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 127 658		1 127 658	1 000 000
Charges constatées d'avance (3)	20 520		20 520	826 274
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>	2 273 027	52 249	2 220 778	2 979 390
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	21 462 259	4 945 820	16 516 439	14 403 078

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

S.C.R. de COMMISSAIRES AUX COMPTES  
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001-CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 35 93 62

## Bilan Passif

	31/12/2016		31/12/2015	
	Net	Net	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport			924 898	924 898
Ecart de réévaluation				
Réserve légale			377 004	377 004
Réserves statutaires ou contractuelles				
Autres réserves			1 897 467	1 793 714
Report à nouveau			-30 247	103 753
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			6 731 225	7 083 446
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>		9 910 948		10 282 815
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques		6 556		
Provisions pour charges		76 784		
<b>PROVISIONS (III)</b>		83 340		75 016
<b>DETTES FINANCIÈRES (1-3)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			695 131	819 738
Emprunts et dettes financières divers			4 712	5 326
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			395 809	398 078
Dettes fiscales et sociales			5 332 592	2 650 019
<b>DETTES DIVERSES</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			76 531	18 132
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			17 977	153 953
<b>DETTES (IV)</b>		6 525 751		4 045 246
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		16 516 439		14 403 078
(1) Dont à plus d'un an			5 590 295	2 972 915
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			932 456	1 072 332
(3) Dont emprunts participatifs				

## Compte de Résultat

	31/12/2016		31/12/2015	
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises			489	8
Production vendue (biens)			1 079 137	470
Chiffres d'affaires nets	1 079 625		1 079 625	1 140 701
Production stockée				1 141 180
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			891 559	1 087 279
Autres produits			45 302	97 966
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>			1 164 393	1 010 743
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>			3 100 880	3 947 187
Achats de marchandises			135	
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			1 329 990	1 372 632
Impôts, taxes et versements assimilés			159 231	182 832
Salaires et traitements			968 590	1 028 560
Charges sociales			459 644	474 375
Dotations aux amortissements sur immobilisations			489 432	493 596
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			24 667	5 000
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 768	
Autres charges			118 938	158 891
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>			3 802 395	3 665 377
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>			-664 515	-318 589
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			12 841	13 070
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6 278	13 624
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>			6 278	13 637
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			27 593	37 308
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>			27 593	37 308
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			-21 314	-23 471
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			-493 671	-354 790

## Compte de Résultat (suite)

	31/12/2016		31/12/2015	
	Total	Total	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	60 410		140 042	
Sur opérations en capital	373 769		363 021	
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 453		34 609	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	458 632		537 672	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 070	54 194	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			542	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		29 138	24 453	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		43 208	79 189	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		415 424	458 483	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		3 645 790	3 898 697	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		3 666 037	3 794 944	
<b>BÉNÉFICE OU PENTE (Total des produits - Total des charges)</b>		-20 247	103 753	
(1) Dont produits sur exercices antérieurs				
(2) Dont charges sur exercices antérieurs				
(3) Dont produits entreprises liées				
(4) Dont intérêts entreprises liées				
(5) Dont Crédit-bail mobilier				
(6) Dont Crédit-bail Immobilier				

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES  
FRAMBOUT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
1, rue du Chemin de Couppe  
28630 LE COUDRAY  
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62  
Siret : 323 166 153 00027

## Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 Juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### ANNEXE

**S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
 FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
 1 rue du Chemin de Couppe  
 28630 LE COUDRAY  
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62  
 Siret : 323 168 53 00027

## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations non décomposables : Bénéficiant des mesures de tolérance, la Chambre a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- Immobilisations décomposables : Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2006, les Immobilisations suivantes font l'objet d'un plan d'amortissement distinct pour chacun de leurs composants :

- Immeuble Boulevard de la Courtille.
- Immeuble rue Victor Gilbert.
- Extension CFAI 1<sup>ère</sup> tranche.
- Extension CFAI 2<sup>ème</sup> tranche.

Pour les Immeubles du Boulevard de la Courtille et de la rue Victor Gilbert, existants au 1<sup>er</sup> Janvier 2006, il a été retenu la méthode prospective de réévaluation des valeurs nettes comptables à cette date.

Pour ces deux immeubles, les modalités d'amortissement sont les suivantes :

Immeuble	Boulevard de la Courtille	Répartition de la valeur nette Comptable	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle appliquée
- Gros œuvre - Structure	60 %	50 ans	26 ans	
- Façades - Étanchéité	20 %	35 ans	11 ans	
- Installations générales techniques	20 %	35 ans	11 ans	

**S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES**

FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDRIT

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 323 168 153 00027

## Règles et méthodes comptables (suite)

Les agencements n'ont pas été retraités, dans la mesure où ils faisaient déjà l'objet antérieurement d'une comptabilisation et d'un amortissement distinct.

Immeuble	rue Victor Gilbert	Répartition de la valeur nette comptable	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle appliquée
- Gros œuvre - structure	60 %	50 ans	32 ans	
- Façades - étanchéité	20 %	35 ans	17 ans	
- Installations générales Techniques	20 %	30 ans	12 ans	

L'immeuble CFA des Chaises entré à l'actif le 1<sup>er</sup> Janvier 1973 est inscrit à l'actif pour sa valeur d'origine de 138 042,59 €.

A cette valeur, sont venus s'ajouter :

- en 2008, le rachat de la quote-part indivise (50 %) de la CC pour un montant de 100 000 € et l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique auprès de l'OPHLM Chartres Habitat pour un montant de 121 550 €,
- en 2009, le coût de la réfection de la toiture pour un montant de 48 642,73 €.

Le poste Immeuble CFA des Chaises d'un montant total ainsi porté à 408 235,32 € a été amorti à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 selon les modalités suivantes :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue	Durée linéaire d'amortissement résiduelle pratiquée
- Gros œuvre - structure	60 %	50 ans	16 ans
- Façades - étanchéité	20 %	35 ans	5 ans
- Installations générales Techniques	20 %	35 ans	5 ans
- Réfection toiture	/	10 ans	/

L'immeuble extension du CFAI 1<sup>ère</sup> tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1<sup>er</sup> septembre 2006.

La décomposition a été effectuée sur la base des marchés de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les deux premiers immeubles soit :

	Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre - structure	45,05 %	50 ans
- Façades - étanchéité	15,37 %	35 ans
- Installations générales techniques	37,13 %	30 ans
- Agencements	2,45 %	10 ans
	100,00 %	

Mobilier - Matériel

15 ans

## Règles et méthodes comptables (suite)

L'immeuble extension du CFAI 2<sup>ème</sup> tranche a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre - Structure	50 ans
- Façades - Etanchéité	35 ans
- Installations générales techniques	30 ans
- Agencements	10 ans
	15 ans
- Mobilier - Matériel	

Les agencements cm28 au CFAI a été amorti à compter de sa date de mise en service soit au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La décomposition a été effectuée sur la base des éléments connus à ce jour de chaque corps d'état et l'amortissement a été calculé sur des durées identiques à celles retenues pour les autres immeubles soit :

Répartition de la valeur d'acquisition	Durée linéaire d'amortissement retenue
- Gros œuvre - Structure	35 ans
- Installations générales techniques	35 ans
	100,00 %

L'immeuble extension du CFAI 3<sup>ème</sup> tranche est en cours au 31/12/2016

Les frais engagés au titre de la 3<sup>ème</sup> tranche s'élèvent à 5 339.883,74 € et ont été comptabilisés en immobilisations en cours.

Le montant des avances sur subventions s'élève à 5.024.320,50 € et se décompose de la façon suivante :

- Conseil Régional : 4.680.000 €
- Conseil Départemental : 100.000 €
- Com'Com de 3 rivières : 16.084,50 €
- Com'Com Beauce Alnéloise : 7.094 €
- Com'Com Beauce Yovésienne : 10.142 €
- Droit additionnel : 100.000 €
- Com'com Val Drouette : 11.000€
- Arifa : 100.000€

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

S.C.R. de COMMISSAIRES AUX COMPTES  
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
: 1, rue du Chemin de Couppe  
28630 LE COUDFRAY  
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 82  
Siret : 323 188 153 00027

## Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 833	3 389 634	31 564	31 833
Immobilisations corporelles	15 736 464	1 000	29 289	19 094 534
Immobilisations financières	91 154			62 865
<b>TOTAL</b>	<b>15 859 451</b>	<b>3 390 634</b>	<b>60 853</b>	<b>19 189 232</b>

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 027	806		31 833
Immobilisations corporelles	4 404 676	488 626	31 564	4 861 738
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>4 435 703</b>	<b>489 432</b>	<b>31 564</b>	<b>4 893 571</b>

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	24 776	24 776	0	1 an
Logiciels sd	7 057	7 057	0	1 an
Terrain courtille	42 686	0	42 686	Non amortiss.
Terrain rue v.gilbert	22 857	0	22 857	Non amortiss.
Agencements terrain rue victor gilbert	336 952	198 471	138 481	de 5 à 50 ans
Immeuble bd courtille	442 392	297 460	144 932	de 16 à 38 ans
Construction v gilbert	205 806	118 549	87 257	de 16 à 42 ans
Immeuble c/c chaises	408 235	300 195	108 040	de 5 à 16 ans
Extension c.f.a.l. 1ere tranche	6 143 778	2 165 026	3 978 752	de 10 à 50 ans
Extension ch2 2e tranche	5 113 133	1 174 959	3 938 174	de 10 à 50 ans
Aménagement parking cfa	174 292	67 329	106 964	15 ans
Agencements cm28 au cfa	156 657	17 904	138 754	35 ans
Matériel et outillage	9 222	6 104	3 118	de 1 à 10 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	335 261	241 681	93 580	de 2 à 10 ans
Aménagement voirie rue ch. i. douin	21 000	5 748	15 252	15 ans
Agencements cfa	14 679	14 679	0	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	44 314	15 283	29 030	5 ans
Matériel de bureau et informatique sd	2 868	2 868	0	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau	9 480	9 453	28	de 3 à 5 ans
Matériel informatique	103 190	88 230	14 960	de 3 à 5 ans
Mobilier	134 233	117 284	16 948	de 3 à 10 ans
Mobilier salle c/c formation pre qualif	29 158	19 387	9 771	10 ans
Mobilier sd	4 527	1 129	3 397	10 ans
Travaux 3eme tranche	5 339 884	0	5 339 884	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>19 128 367</b>	<b>4 893 571</b>	<b>14 232 796</b>	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	29 453	47 249	24 453		52 249
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>29 453</b>	<b>47 249</b>	<b>24 453</b>		<b>52 249</b>

## Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	50 319		50 319
Actif circulant et charges d'avance	1 145 368	1 145 368	
<b>TOTAL</b>	<b>1 195 688</b>	<b>1 145 368</b>	<b>50 319</b>

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	127 849
Clients et comptes rattachés	32 854
Autres créances	312
<b>TOTAL</b>	<b>161 015</b>

## Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Notes sur le bilan passif

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	C clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	75 016	8 324			83 340
<b>TOTAL</b>	<b>75 016</b>	<b>8 324</b>			<b>83 340</b>

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	695 131	129 156	485 956	80 019
Dettes financières diverses	4 712	4 712		
Fournisseurs	395 809	395 809		
Dettes fiscales et sociales	5 352 592	308 271	5 024 321	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	76 531	76 531		
Produits constatés d'avance	17 977	17 977		
<b>TOTAL</b>	<b>6 522 751</b>	<b>992 456</b>	<b>5 510 276</b>	<b>80 019</b>

## Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 985
Fournisseurs	73 029
Dettes fiscales et sociales	149 619
Autres dettes	74 669
<b>TOTAL</b>	<b>299 303</b>

## Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES**  
**FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT**  
 1, rue du Chemin de Couppe  
 28630 LE COUDRAY  
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62  
 Siret : 323 168 53 00027

## Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Fonds propres au 31/12/2015	Affectation Assemblée générale ordinaire Annuelle du 23 juin 2015	Fonds propres au 31/12/2016
Dotation initiale	655 293		655 293
Dévolution boni liquidation APAREL	269 605		269 605
Réserves pures	675 574	103 752	779 326
Réserves dédiées - travaux cfs	673 745		673 745
Réserves de droit additionnel dédiées aux investissements futurs cm	377 004		377 004
Réserves dédiées pour la reconstitution FDR secteur distinct	444 395		444 395
Report à nouveau	0		0
Résultat	(2015) 103 753	(103 753)	(2016) (20 247)
	3 199 369		3 179 121

## Tableau de variation des subventions d'investissement

	Subventions d'investissement au 31/12/2015	Subventions d'investissement nouvelles	Subventions d'investissement au 31/12/2016
Subventions d'investissement	10 028 582		10 028 582
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(2 945 136)	(352 220)	(3 298 356)
	7 083 445		6 731 225

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES  
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
1, rue du Chemin de Couppe  
28630 LE COUDRAY  
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62  
Siret : 323 168 153 00027

## Autres informations

Indemnités de fin de carrière	Montant
Les indemnités de fin de carrière dues au personnel au 31/12/2016 s'élevaient à :	52 954 €
Les charges sociales afférentes s'élevaient à :	23 829 €
<b>TOTAL</b>	<b>76 783 €</b>

Secteur distinct des Artisanales
Au 31/12/2016 le montant cumulé des déficits fiscaux restant à reporter s'élève à 789.373 €
Au 31/12/2016 le secteur distinct a dégagé comptablement une perte de 155.190,34 € contre un bénéfice de 56.162,62 € en 2015. Cette perte est due en partie par le non fléchage en 2016 du droit additionnel. En 2015 le droit additionnel enregistré s'élevait à 130 000€.

Intérêts sur emprunts	Montant
Les intérêts restant à courir sur emprunts au 31/12/2016 s'élevaient à :	72 564 €
<b>TOTAL</b>	<b>72 564 €</b>

**S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES**  
 FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
 1, rue du Chemin de Couppe  
 28630 LE COUDRAY  
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62  
 Siret : 323 168 153 00027



## INDEMNITES DES PERSONNELS

	Montant 2015
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	74 522,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	4 922,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectifs et de résultat)	0,00 €
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels (Arbre de Noël)	2 073,80 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique) (médaille du travail, cadeau naissance)	1 086,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 604,20 €</b>

## Frais de déplacements de missions et réceptions et de représentation

	Déplacements (1)	Missions (Repas + Hébergement)	Réceptions	Frais de représentation
Président		0,00	175,30	10 224,33
Bureau hors Président	3 433,06	0,00	0,00	0,00
Membres élus hors Bureau	1 849,42	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>5 282,48</b>	<b>0,00</b>	<b>175,30</b>	<b>10 224,33</b>

## INDEMNITES DE FONCTIONS ET VACATIONS

	Indemnités de fonction	Vacations	TOTAL
Président	20 944,20 €		20 944,20 €
Trésorier	4 689,00 €		4 689,00 €
Bureau hors Président et trésorier		8 883,05 €	8 883,05 €
Membres élus hors Bureau		5 444,45 €	5 444,45 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 633,20 €</b>	<b>14 327,50 €</b>	<b>39 960,70 €</b>

## TAXE D'APPRENTISSAGE

Collecte de taxe d'apprentissage	Montants 2016
Sommes collectées en tant que Chambre délégataire habilitée	0,00 €
Produits de gestion : collecte de taxe d'apprentissage	0,00 €
<b>Taxe d'Apprentissage utilisée pour 2016</b>	
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	12 294,34 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement	0,00 €
<b>Total de la Taxe d'Apprentissage utilisée</b>	<b>12 294,34 €</b>
Collecte de la CMAD 28	12 294,34 €
<b>Report de T.A. au 31/12/2016</b>	<b>0,00 €</b>

## TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Reversements effectués	Montants 2016
75740000 Ressources de fonctionnement affectées aux CMAD	945 857,00 €
7720000 Pdt exceptionnel de TFCMA reversé par la CRMA au titre de 2015	40 866,14 €
441900 Avance sur subvention 3 <sup>e</sup> tranche *	0,00 €
<b>Total ressources issues de la TFCM</b>	<b>986 723,14 €</b>
75731 Péréquation de taxe provenant de la APCMA	0,00 €
75732 Péréquation de Taxe provenant de la Chambre de niveau régional	0,00 €

Reversements par la CRMA de la Région Centre à la CMAD 28	Montants 2016
Subvention de l'Etat pour les actions économiques (DEVECO)	25 739,00 €
Subvention de l'Etat pour les actions relatives à l'Apprentissage	0,00 €
Subvention de la Région *	227 048,80 €
Subvention enquête EGIDA CNIDEP	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>252 787,80 €</b>

Sur 2016, j'ai inclus les ressources du Conseil de la Formation géré par la CRMA pour 81518,53€

Concernant la TFCMA, le compte qui doit être utilisé pour ces ressources est le 7574. Seule la CRMA est habilitée à ventiler la ressource reçue des services fiscaux entre Droit fixe et droit additionnel.

**TABIEAU FINANCIER AU 31/12/2016**

VARIATIONS DES EMPLOIS	2016	2015	VARIATIONS DES RESSOURCES	2016	2015
<b>Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé</b>	<b>3 390 634,22</b>	<b>1 799 570,23</b>	<b>Capacité d'auto-financement de l'exercice</b>	<b>104 124,18</b>	<b>230 781,44</b>
Logiciels et licences		829,20	Logiciels et licences terrain		10 800,00
Constructions					
Installations techniques, matériel & Outillages					
Installation et aménagements divers	5 839,20	1 878,00	Installation et aménagements divers		
Matériel de transport	30 090,00		Matériel de transport		
Matériel de bureau			Matériel de bureau		
Matériel informatique	5 455,87	7 008,00	Matériel informatique		
Mobilier		5 245,14	Mobilier		
Autres immobilisations			Autres immobilisations		
Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	3 348 249,15	1 774 609,89	Immobilisations en cours (Travaux facturés dans l'exercice)	0,00	0,00
Immobilisations financières	1 000,00	10 000,00	Immobilisations financières (dont rembt proclia)	50 453,17	3 433,61
<b>Réduction des capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Augmentation des capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	0,00	Subventions d'investissement - Conseil Régional	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Taxe d'Apprentissage	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Organisme gestionnaire	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Droit Additionnel supplémentaire	0,00	0,00
			Subv. d'investissement - Autres organismes	0,00	0,00
<b>Remboursements de dettes financières</b>	<b>124 606,92</b>	<b>115 283,65</b>	<b>Augmentation des dettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des Emplois</b>	<b>3 515 241,14</b>	<b>1 914 853,98</b>	<b>Total des Ressources</b>	<b>154 577,35</b>	<b>245 015,05</b>
<b>Variation du Fonds de Roulement</b>			<b>Variation du Fonds de Roulement</b>	<b>3 360 663,79</b>	<b>1 669 838,83</b>

Capacité d'auto-financement de l'exercice	2016	2015
Résultat de l'exercice	-20 246,95	103 752,71
Dotations aux amortissements et aux prov. Sauf ciroul	497 755,92	493 586,49
Quote-part des subv. virées au compte de résultat	-352 220,71	-352 220,69
Reprise sur provision pour charges sauf actif circulant	0,00	-4 078,82
Produits de cession des éléments d'actif cédés	-48 600,00	-10 800,00
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	27 435,92	541,75
<b>Capacité d'auto-financement de l'exercice</b>	<b>104 124,18</b>	<b>230 781,44</b>

	2016	2015	Variations
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>-3 606 842,34</b>	<b>-246 178,55</b>	<b>-3 360 664 €</b>
<b>Fonds de Roulement en mois de fonctionnement</b>	<b>-11,81</b>	<b>-0,78</b>	<b>-11,03</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>-4 734 475,07</b>	<b>-2 072 456,39</b>	<b>-2 662 019 €</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>1 127 632,73</b>	<b>1 826 277,84</b>	<b>-698 645 €</b>

**S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES**  
 FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT  
 1, rue du Chemin de Couppe  
 28630 LE COUDRAY  
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex  
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 63  
 Siret : 323 168 153 0027